

RÈGLEMENT D'ÉPREUVE

Règlement complété par le règlement général des épreuves fédérales Amateurs et du cahier des charges des Grands Prix.

La Ligue Régionale de Golf de La Réunion (LRGR) se réserve le droit de modifier ce règlement en fonction des circonstances. Toute modification de ce présent règlement fera l'objet d'une concertation entre la LRGR et la Commission Sportive du Golf Club du Colorado.

- S'inscrire à une compétition de Ligue vaut acceptation du Règlement et de l'organisation sportive de l'épreuve.
- Ouvert aux joueurs licenciés de la ffgolf, dans la limite des places disponibles.
- Les index pris en compte seront ceux donnés par RMS à la date de clôture des inscriptions.
- **Chaque joueur doit avoir enregistré un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de golf de l'année en cours si aucun n'a été fourni en 2023 ou 2024, ou avoir répondu au questionnaire de santé sur son espace licencié, ou avoir remis l'attestation questionnaire de santé à leur club avant la clôture des inscriptions.** Tout joueur n'ayant pas préalablement transmis un de ces documents ne pourra participer à la compétition.
- **ÉPREUVE NON-FUMEURS (Vademecum 2025, page 16)** : Il est interdit aux joueurs et à leur cadet de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînements et du parking.

1. NOMBRE DE PARTICIPANTS

Fixé à **60 participants maximum par jour** dont 15 places minimum pour les Dames. Les inscrits à l'OPEN seront retenus en premier, dans l'ordre croissant des index. Les places suivantes pour le CRITÉRIUM et le TROPHÉE seront également attribuées dans l'ordre croissant des index. Une liste complémentaire sera établie pour pallier les défaillances éventuelles.

2. SÉRIES ET FORMES DE JEU

MESSIEURS

- **OPEN MESSIEURS** : Stroke Play / 54 trous / 18 trous par jour Index inférieur ou égal à 11.4

Épreuve comptant pour le Championnat Individuel Messieurs & Mid-Amateurs Messieurs de La Réunion 2025

Tour 1 = JEUDI 1^{er} MAI ou VENDREDI 2 MAI après-midi* / Tour 2 = SAMEDI 3 MAI / Tour 3 = DIMANCHE 4 MAI

- **CRITÉRIUM MESSIEURS** : Score maximum (Double Par)** / 36 trous / 18 trous par jour Index > à 11.4

Tour 1 = JEUDI 1^{er} MAI ou VENDREDI 2 MAI après-midi ou SAMEDI 3 MAI* / Tour 2 = DIMANCHE 4 MAI

- **TROPHÉE MESSIEURS** : Score maximum (Double Par)** / 18 trous, Index >11.4

Tour 1 = JEUDI 1^{er} MAI ou VENDREDI 2 MAI après-midi ou SAMEDI 3 MAI*

DAMES

- **OPEN DAMES** : Stroke Play / 54 trous / 18 trous par jour Index inférieur ou égal à 14.4

Tour 1 = JEUDI 1^{er} MAI ou VENDREDI 2 MAI après-midi* / Tour 2 = SAMEDI 3 MAI / Tour 3 = DIMANCHE 4 MAI

- **CRITÉRIUM DAMES** : Score maximum (Double Par)** / 36 trous / 18 trous par jour, Index > à 14.4

Tour 1 = JEUDI 1^{er} MAI ou VENDREDI 2 MAI après-midi ou SAMEDI 3 MAI* / Tour 2 = DIMANCHE 4 MAI

- **TROPHÉE DAMES** : Score maximum (Double Par)** 18 trous, > à 14.4

Tour 1 = JEUDI 1^{er} MAI ou VENDREDI 2 MAI après-midi ou SAMEDI 3 MAI*

* Choix à exprimer clairement dans la fiche d'inscription, dans la rubrique dédiée.

**Score Maximum (Double Par) :

- Par 3 = 6 coups maximum joués
- Par 4 = 8 coups maximum joués
- Par 5 = 10 coups maximum joués

3. MARQUES DE DÉPART

- BLANCHES : OPEN MESSIEURS
- JAUNES : CRITÉRIUM et TROPHÉE MESSIEURS
- BLEUES : OPEN DAMES, CRITÉRIUM et TROPHÉE = MESSIEURS + 70 ans
- ROUGES : CRITÉRIUM et TROPHÉE DAMES

4. ENGAGEMENTS

Toute joueuse ou joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation, quel que soit le stade de l'épreuve, peut se voir refuser l'accès aux épreuves organisées par la LRGR suivantes.

5/1 - Les droits d'engagement **sous la responsabilité de la Ligue Régionale de Golf de La Réunion** sont de :

- **OPEN (3 tours + parcours de reconnaissance)**

- Abonné d'un club Réunion : 90 €
- Autre : 100 €

- **CRITÉRIUM (2 tours)**

- Abonné d'un club Réunion : 60 €
- Autre : 70 €

- **TROPHÉE (1 tour)**

- Abonné d'un club Réunion : 30 €
- Autre : 40 €

Pour les joueurs de 19 à 25 ans : 50% de réduction

Pour les joueurs de 18 ans et moins : les droits d'engagement sont de 30 € pour tous.

Ces droits comprennent les journées de compétition **et une journée d'entraînement pour les joueurs de l'OPEN uniquement.**

!!! Une joueuse ou un joueur ayant fait la partie de reconnaissance et se désistant pour l'OPEN avant le MARDI 29 AVRIL 2025 à 18h00 sera redevable de son green fee au tarif public. !!!

Au-delà du MARDI 29 AVRIL 2025 à 18h00, en cas de désistement, l'intégralité des droits de jeu est due sauf sur présentation d'un certificat médical attestant l'inaptitude au jeu de golf.

5/2 - Tout joueur doit être en règle des droits de jeu antérieur (y compris green fee) vis-à-vis de la Ligue et du club hôte.

5. INSCRIPTIONS ET DÉPARTS

Les inscriptions se feront sur la fiche d'inscription LRGR disponible dans les trois clubs ou sur le site de la Ligue. Cette fiche d'inscription est à remplir et **avant le VENDREDI 25 AVRIL** à 12 heures, à retourner par mail à ligue.golf.reunion@wanadoo.fr

Le paiement des droits d'engagement s'effectuera au plus tard à cette même date soit par :

- Virement : Envoyer un justificatif du virement effectué au profit de la LRGR (Préciser nom, prénom et date de l'épreuve dans l'intitulé du virement) à ligue.golf.reunion@wanadoo.fr.

OU

- Paiement en ligne à https://jepaieenligne.systempay.fr/LIGUE_REUNIONNAISE_DE_GOLF (Préciser nom, prénom et date de l'épreuve dans le message d'accompagnement).

Il faut veiller à exprimer clairement son choix concernant la date souhaitée pour jouer le Tour 1 dans la rubrique dédiée de la fiche d'inscription.

Les départs définitifs seront transmis aux clubs le MARDI 29 AVRIL à 18h00 au plus tard.

6. DÉPARTAGE DES EX AEQUO

En cas d'égalité pour la première place à l'OPEN, le départage en Play-off trou par trou se fera sur le trou 17, puis sur le trou 18, autant de fois que nécessaire.

En cas d'impossibilité de terminer le Play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif. Pour toute autre égalité, le départage se fera sur les 9, 6, 3 et dernier trou.

7. RECORDING / RÉSULTATS ET RÉCLAMATIONS

Toutes les joueuses et joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou. Les joueuses ou joueurs non présents avec les autres joueuses ou joueurs seront considérés

comme n'ayant pas rendu leur carte.

Les joueuses et joueurs doivent attendre que leur carte ait été vérifiée. La carte sera considérée comme rendue, lorsque la joueuse ou le joueur aura quitté la zone de recording.

Toute réclamation devra être formulée par écrit avant la signature des cartes de scores et remise au responsable du recording.

8. COMITÉ DE L'ÉPREUVE ET ARBITRAGE

L'épreuve est sous la responsabilité de la Commission Sportive du Golf Club du Colorado.

Le Comité de l'épreuve est constitué de :

- 1 représentant du club organisateur : Yann OREJA
- 1 représentant de la Ligue : André NOBLE
- 1 représentant du corps arbitral : Michel CREACH

} leur présence est indispensable.

9. PRIX

Une liste complète des prix sera affichée au Golf Club du Colorado le DIMANCHE 4 MAI.

La remise des prix se fera le DIMANCHE 4 MAI à 18h30 et sera suivie d'un cocktail.

10. VOITURETTES

Interdites aux joueurs de l'OPEN et à leurs cadets, sauf pour les joueurs Handigolf titulaires du Médical Pass avec la mention « Buggy : yes » sur présentation d'un justificatif avant la clôture des inscriptions.

Autorisées aux Séniors (50 ans et +) du CRITÉRIUM et du TROPHÉE, sous réserve des disponibilités et de conditions météo compatibles.

11. RECONNAISSANCE DU PARCOURS

Elle est incluse dans le droit d'inscription pour l'OPEN uniquement et s'effectuera soit le MARDI 29, soit le MERCREDI 30 AVRIL, uniquement sur réservation à compter du MARDI 22 AVRIL par téléphone au 0262 23 79 50 (Golf Club du Colorado).

La reconnaissance se fait sur le Parcours 12 trous.

Commission Sportive LRGR
4 avril 2025